



Cotonou, le **24 MAI 2022**

N°05 MTFP/DC/SGM/DGT/DRPDS/SRI/SA

**Le Ministre du Travail et de  
la Fonction Publique**

*COMMUNIQUE*

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique  
communiqua :

A l'occasion de la fête de l'Ascension, et conformément aux  
dispositions de la loi n° 90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes  
légalas en République du Bénin, la journée du **jeudi 26 mai  
2022** est fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du  
territoire national.

Au nom du Gouvernement, le Ministre souhaite à toute la  
communauté chrétienne, une bonne fête de l'Ascension.

Vu

Bon à diffuser

Le Directeur de Cabinet,

**Victorin V. HONVOH**

**Adidjatou A. MATHYS**